

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général*Table des matières*

	<i>Page</i>
Introduction	1
I. Recherches	1
II. Education	5
III. Activités de dialogue.....	7
IV. Partenariats et réseaux.....	8
V. Prix de la recherche sur le travail décent décerné par l'OIT	10
VI. Publications et diffusion.....	11
 <i>Annexe</i>	
Publications depuis novembre 2005.....	13

Introduction

1. Dans son programme 2006-07 qui a été approuvé par le Bureau en novembre 2005, l'Institut prévoit de mener de nouvelles recherches visant à renforcer la base de connaissances nécessaire à la réalisation des objectifs de travail décent. Il entend également renforcer le travail en réseau et les partenariats et renouveler les activités pédagogiques. Ce rapport provisoire met aussi bien l'accent sur la réalisation des activités et des projets des programmes précédents que sur les phases initiales des nouveaux projets lancés en 2006. Préparé en septembre 2006, il couvre les 12 mois précédant cette date et donne également un bref aperçu des activités prévues pour la période allant de septembre à décembre 2006.

I. Recherches

2. Pendant la période considérée, les recherches de l'Institut ont privilégié deux grands thèmes: 1) le travail décent dans le développement; et 2) les objectifs sociaux et la gouvernance de l'économie mondiale. Un document de référence décrivant le programme «Le travail décent dans une économie mondialisée: une stratégie de recherche» peut être consulté sur le site Web de l'Institut à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/dw2006.pdf>. Un certain nombre de recherches et d'activités d'information qui ont été lancées en 2004-05 ont été menées à terme en 2006.

1. Le travail décent dans le développement

3. En ce qui concerne le travail décent dans le développement, l'Institut mène des recherches sur des sujets spécifiques (qui seront décrites ci-dessous) et conduit parallèlement une analyse plus étendue à l'échelle nationale et mondiale. La première étape de cette analyse toujours en cours consiste en un examen cohérent des faits nouveaux intervenus à l'échelle internationale (fluctuations des échanges commerciaux, investissements, flux financiers, production, changements technologiques, migrations et questions connexes) et de leurs répercussions sur l'emploi. L'analyse de ces répercussions sur les objectifs de travail décent des différentes stratégies nationales de développement doit, en outre, être menée par les réseaux nationaux de l'Institut. Ces travaux d'analyse qui ont déjà débuté en Inde vont bientôt être lancés au Brésil et sont programmés pour l'Afrique du Sud et la Chine. Certaines de ces questions ont été étudiées par le directeur dans deux exposés, l'un sur la crise de l'emploi et l'objectif de travail décent et l'autre sur le travail décent, l'insertion sociale et le développement. Le premier exposé a été présenté en février à Buenos Aires et le second, en août, à New Dehli.
4. L'analyse des «modèles sociaux» appréhendés comme des ensembles cohérents de politiques ciblant simultanément des objectifs de nature économique et sociale est une des façons d'aborder la relation globale entre le travail décent et le développement. L'Institut travaille avec un réseau de recherche européen qui analyse les défis auxquels est confronté le modèle social européen. Un projet auquel le réseau de recherche latino-américain consacrera l'essentiel de ses activités a été mis sur pied pour examiner ces questions en Amérique latine. Ce thème sera également étudié lors de la Conférence sur la recherche de l'Institut prévue pour fin novembre 2006 (voir ci-dessous).

Commerce et emploi

5. Au sein du BIT, l'Institut est principalement chargé de préparer avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) un document de synthèse sur le commerce et l'emploi. Un projet de document a été achevé à la fin du mois de juillet. Il s'intéresse aux relations complexes qui s'instaurent entre les politiques commerciales, d'une part, et les politiques de l'emploi et du travail, d'autre part, et fait le point sur l'état actuel des connaissances à cet égard. Le document définit également dans quels domaines prioritaires seront menées les futures recherches sur les politiques destinées à renforcer les répercussions positives de l'expansion commerciale sur l'emploi qui pourraient être conduites par le BIT et l'OMC. Lorsqu'il aura été révisé, ce document sera publié conjointement par les deux organisations.

Réseaux mondiaux de production et développement local

6. Ce sujet a également constitué l'un des principaux thèmes de réflexion de la Conférence sur la recherche qui s'est tenue en novembre 2006 et des projets de recherche dans ce domaine sont actuellement mis au point en Inde et au Brésil. Deux publications, fondées sur des recherches antérieures, traitent de cette question. La première, qui regroupe les conférences de 2005 de l'OIT sur les politiques sociales et qui vient d'être récemment publiée, aborde la mondialisation et le nouveau phénomène de délocalisation des emplois (voir ci-dessous); la seconde, qui regroupe des documents du symposium France/OIT de 2005, a été publiée sous le titre «Délocalisations et internationalisation de l'emploi: un défi pour une mondialisation juste».

Internationalisation des marchés du travail

7. Des études ont été lancées et une remise à jour de la bibliographie est en cours dans le cadre de la première phase de ce projet qui vise à mieux comprendre les liens entre mobilité, emploi et développement. Le projet examinera la relation qui existe entre l'internationalisation des marchés du travail et celle des systèmes de production et de quelle manière les différentes stratégies de développement sont liées à ces deux processus. Son objectif est tout d'abord de comprendre la raison pour laquelle certains flux internationaux de main-d'œuvre génèrent des externalités positives dans les pays d'origine des migrants (comme la création de nouvelles industries et de davantage d'emplois) alors que d'autres produisent des effets externes défavorables (tels que le manque de qualifications de base et une productivité plus basse).

Droit du travail et travail décent dans un environnement caractérisé par de bas revenus

8. Ce projet de recherche examine les défis que doit relever le droit du travail en tant qu'outil de promotion des objectifs sociaux dans les pays où les revenus sont bas ou moyens et caractérisés par de fortes disparités. Le projet analysera l'efficacité des approches politiques et réglementaires mises en place pour éliminer les facteurs entravant de jure ou de facto l'application du droit du travail.
9. La première phase de ce projet consiste à faire le point sur les recherches existant dans ce domaine et à les évaluer. La bibliographie sur le sujet a été remise à jour et sept documents thématiques ont été commandés à des sociologues et à des spécialistes du droit du travail de différentes régions.

10. Un atelier auquel participeront des experts du BIT et les auteurs des documents thématiques précités doit être organisé avant la fin de 2006 pour conclure la première phase de ce projet. L'atelier examinera les conclusions préliminaires concernant les facteurs entravant l'application du droit du travail dans les environnements à bas revenu et la pertinence des solutions nationales retenues. Ce projet contribuera également à mieux définir les thèmes étudiés et les méthodes utilisées lors de la deuxième phase du projet en 2007, lorsque des études de cas détaillées seront menées dans un petit nombre de pays.

Tripartisme et réforme économique

11. Ce projet de recherche qui a démarré en 2005 arrive bientôt à son terme. Il examine la contribution du tripartisme au processus de prise de décisions dans les pays en transition et en développement et son impact sur les résultats socio-économiques dans le contexte de la libéralisation économique des années quatre-vingt-dix. Il entend définir si le tripartisme a modifié la nature des réformes économiques (par exemple, leur durée, leur rythme, leur contenu et/ou leur agencement) et l'environnement des huit pays (Afrique du Sud, Chili, Corée du Sud, Pologne, Singapour, Slovaquie, Uruguay et Zimbabwe) dans lequel elles ont été appliquées. Les experts régionaux responsables des études par pays ont participé à un deuxième atelier qui s'est tenu à l'IIES en mai 2006. Ces études sont actuellement en cours d'édition et l'on rédige à cette heure le chapitre introductif de l'ouvrage qui s'en inspire.
12. D'une façon générale, le tripartisme semble avoir contribué à la crédibilité et à la durabilité des réformes en renforçant, à des degrés divers, la paix sociale et l'implication des principaux acteurs sociaux. Il semble également favoriser une approche plus graduelle de la réforme et essayer de concilier justice et efficacité. Certains éléments semblent conforter cette hypothèse: la priorité fréquemment accordée à la formation et aux autres politiques actives du marché du travail pour faciliter la restructuration économique ou encore l'accent mis sur le droit du travail, les politiques en faveur des travailleurs aux faibles revenus et les mesures visant à étendre ou à renforcer la protection sociale. Par ailleurs, dans certains cas, les politiques salariales tripartites ont été des outils utiles pour traverser les crises et/ou faciliter une adaptation progressive de l'économie.

2. Objectifs sociaux et gouvernance de l'économie mondiale

13. L'Institut a contribué au dialogue sur les recommandations de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation en organisant des activités de suivi, en y participant et en publiant des articles analysant les recommandations de la commission. Deux projets de recherche consacrés à ces questions sont en cours d'élaboration. Le premier qui serait le fruit d'un travail conjoint avec d'autres instituts de recherche des Nations Unies aurait pour objectif de mettre en place de meilleurs cadres de développement mondiaux qui intègrent le travail décent et d'autres objectifs sociaux; le second examinerait la façon dont les modalités de la gouvernance et de la réglementation internationales restreignent la marge de manœuvre dont dispose l'espace national en matière de politique sociale.
14. En 2006, les principaux efforts de recherche dans le domaine de la gouvernance ont porté sur les trois sujets suivants.

Responsabilité sociale des entreprises et normes internationales du travail

15. Cette recherche porte sur un certain nombre de questions juridiques liées à l'utilisation des normes internationales du travail par des acteurs privés (notamment, les entreprises et les organisations non gouvernementales). Qu'il s'agisse de pratiques unilatérales (codes d'éthique, déclarations de principe) ou encore de négociations collectives (accords-cadres internationaux, accords de groupes et d'entreprise), il est de plus en plus rare qu'il soit fait référence à de telles normes.
16. En premier lieu, il s'agit de comprendre les raisons pour lesquelles l'utilisation des normes internationales semble se développer, bien que de façon différente selon les continents, les pays, les systèmes juridiques et de relations professionnelles. En deuxième lieu, il convient de mesurer les difficultés rencontrées dès lors que des normes internationales, notamment du travail, sont invoquées, en particulier lorsque les destinataires classiques et naturels de ces normes sont les Etats et non pas des acteurs privés. En troisième lieu, il faut évaluer les divers risques juridiques que de telles pratiques peuvent engendrer, notamment ceux d'une «privatisation» des normes internationales du travail.
17. Au cours de cette période, les recherches menées ont essentiellement porté sur les conditions permettant une meilleure appropriation des normes internationales, et notamment de celles du travail, par les acteurs privés du monde entier, à quelque niveau qu'ils soient.
18. Un premier séminaire de recherche s'est tenu en juillet 2006, avec la participation de divers acteurs impliqués dans le débat en question (partenaires sociaux et représentants des entreprises multinationales). A partir de ce séminaire, un approfondissement de certaines questions juridiques doit être conduit. Un livre sera publié dans le courant de l'année 2007.

Dialogue social transfrontalier

19. Un projet de recherche a été lancé pour examiner le rôle des accords-cadres internationaux (ACI) en tant qu'instruments de réglementation volontaire des questions liées au travail transfrontalier. Les quelque 50 ACI signés entre les fédérations syndicales internationales (FSI) et certaines entreprises multinationales sont actuellement examinés. En plus de la recherche qu'il mène sur ce thème, l'Institut met en place un certain nombre de partenariats avec des chercheurs extérieurs.
20. A ce niveau, la recherche vise à recenser systématiquement ces initiatives tout en étudiant et classifiant leur contenu et leur portée. Des entretiens ont lieu avec les acteurs concernés afin de comprendre s'il convient de s'orienter vers des accords négociés avec les syndicats plutôt que de s'en tenir strictement aux initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) (et à la collaboration avec les ONG) et, le cas échéant, pour quelle raison.
21. Un atelier de recherche sur les accords et le dialogue social transfrontaliers aura lieu en décembre 2006 afin de faire le point sur les recherches qui ont été menées à terme ou qui sont encore en cours.

Régimes de dialogue social

22. Ce projet qui a démarré en 2004 entend analyser les déterminants structurels (par exemple, économiques, sociaux, culturels et institutionnels) et les résultats socio-économiques des différents régimes de dialogue social. Dans un premier temps, le projet s'emploiera à

comblent une lacune méthodologique de base en réunissant et en appliquant des indicateurs de dialogue social sur la base d'un échantillon de 50 pays environ. Les nouveaux indicateurs de dialogue social seront ensuite incorporés dans des modèles statistiques permettant de déterminer plus clairement s'il est souhaitable de créer des institutions du marché du travail particulières et de définir les conditions dans lesquelles ces mécanismes pourraient être viables. Ce projet cofinancé par le Réseau universitaire international de Genève (RUIG) et codirigé par l'Université de Genève devrait être mené à terme au printemps 2007.

3. Achèvement des autres projets de recherche pour l'année 2004-05

Gouvernance participative et travail décent

23. Des documents de travail et une publication «Série de recherches» ont été édités suite aux recherches qui ont été menées sur ce thème. D'autres documents de travail sont actuellement examinés et un ouvrage qui devrait paraître en 2007 est en cours de préparation.

Effets des changements techniques et de la restructuration de l'industrie sur la demande de travail des enfants et de travail adulte

24. Suite aux recherches qui ont été menées sur ce sujet, plusieurs documents de travail de l'Institut fondés sur des études de secteur menées en Inde sont en cours de publication. D'après ces documents, les changements techniques et la restructuration de l'industrie ont eu pour conséquence de faire fortement reculer le travail des enfants même en l'absence de programmes spécifiquement conçus à cet effet.

Solutions durables en matière de migrations du travail

25. Trois livres et deux documents de travail incorporant les résultats de recherches antérieures ont été publiés (se reporter à l'annexe). Par ailleurs, dans le cadre du travail en réseau sur les recherches en matière de migrations, un document a été élaboré sur les étudiants étrangers en sciences et ingénierie en France et en Allemagne et sera publié par l'Institut d'études des migrations internationales de l'Université de Georgetown (ISIM) dans le cadre de son projet de recherche portant sur la compétitivité mondiale, les politiques, les marchés du travail et la baisse du nombre des étudiants en sciences et en ingénierie.

II. Education

26. Les activités pédagogiques de l'Institut sont destinées à donner aux mandants de l'OIT les moyens d'analyser des questions fondamentales sur le plan social et dans le monde du travail et d'adopter des solutions adéquates. Certaines de ces activités s'adressent aux universitaires, chercheurs et étudiants et ont pour but de promouvoir l'intérêt pour les questions sociales et du travail et de dynamiser la recherche dans ce domaine.

1. Cours international de stagiaires sur les politiques sociales pour la promotion du travail décent (Genève, 11-31 mai 2006)

27. Vingt-deux participants dont 11 femmes représentant les mandants tripartites de l'OIT de 14 pays latino-américains ont participé au 41^e «cours de stagiaires» qui s'est tenu, cette année, en espagnol. Ce cours a pour principal objectif d'enrichir les connaissances sur le travail décent et de donner aux participants les moyens de contribuer à la mise en œuvre de politiques sociales dans leurs pays respectifs.
28. Le cours qui a duré trois semaines incluait des conférences, des ateliers, des visites sur le terrain et des travaux de groupe. En dehors de ces activités purement pédagogiques, les stagiaires ont eu la possibilité de participer à la journée d'ouverture de la 95^e session de la Conférence internationale du Travail. Un certain nombre d'universitaires renommés qui enseignent dans diverses universités européennes ont donné des conférences et dirigé des débats sur les principaux sujets du cours. Ces débats ont été complétés par des exposés présentés par des experts des différentes unités techniques du BIT.
29. Les participants ont eu plusieurs fois l'occasion d'évaluer l'organisation du cours et de proposer des améliorations. Tous les matériels didactiques utilisés dans le cours ainsi que les travaux des participants ont été placés sur support électronique pour être distribués sous forme de CD à tous les stagiaires. Ils sont également consultables sur le site Web de l'Institut.

2. Matériels didactiques sur le travail décent

30. L'Institut a mené à terme un projet lancé en 2003 visant à élaborer des matériels didactiques sur le travail décent. Cette année, une version en espagnol a été utilisée pour le cours de stagiaires. Ces matériels se fondent sur des études menées par des universités de renom expliquant les différentes dimensions du travail décent en faisant notamment référence aux quatre objectifs stratégiques de l'OIT. Ces études complètes ont également été publiées par l'Institut en 2006 dans un ouvrage collectif dirigé par Dharam Ghai et intitulé «Decent work: Objectives and strategies» (Travail décent: objectifs et stratégies).

3. Visites pédagogiques et autres cours

31. Dans le cadre d'un accord de collaboration impliquant les universités, l'Institut et l'Université Cornwell ont organisé un cours sur la mondialisation et l'évolution des relations d'emploi qui s'adressait à tous les stagiaires de l'OIT. Le cours qui a eu lieu à Genève de février à mai 2006 consistait en une série de dix conférences et/ou séminaires dirigés par des spécialistes de l'OIT sur place ainsi que par des professeurs de l'Université Cornwell d'Ithaca joints par vidéoconférence.
32. Pendant l'année considérée, Robert Weaver (Université d'Etat de Youngstown, Ohio, Etats-Unis) et le docteur Aelim Yun (Confédération coréenne des syndicats) ont été invités par l'Institut pour diriger des recherches. Deux chercheurs, le professeur Jacques Marcovitch (Université de São Paulo, Brésil) et le docteur Eddy Lee (BIT), ont été recrutés pour l'année 2006-07.
33. Les fonds de la dotation Phelan pour la recherche ne permettront de recruter qu'un seul chercheur en 2006-07. Le processus de sélection a d'ores et déjà débuté. Le poste sera pourvu par un candidat de la région Amérique du Sud et Caraïbes.

34. Pendant la période considérée, l'Institut a accueilli cinq étudiants. Six visites d'études ont également été organisées pour des étudiants provenant de diverses universités. Le programme de ces visites comportait des exposés présentés par le personnel de l'Institut et des spécialistes des unités techniques du BIT.

III. Activités de dialogue

35. Les activités de dialogue visent à traduire les résultats des recherches en politiques en stimulant notamment le débat sur les questions qui préoccupent les mandants tripartites de l'OIT.

1. Conférences publiques

36. L'Institut a organisé plusieurs conférences publiques et les a programmées de sorte que les membres du Conseil d'administration puissent aisément y participer. En novembre 2005, a eu lieu une conférence-débat sur les perspectives philosophiques et spirituelles du travail décent avec la participation de sœur Gayatri Naraine, représentante de l'organisation Brahma Kumaris aux Nations Unies, et du révérend Samuel Kobia, Secrétaire général du Conseil œcuménique des églises. Le Bureau des relations externes et des partenariats a également accueilli cette conférence.
37. En mars 2006, le professeur Arjun K. Sengupta, Président de la Commission nationale des entreprises du secteur informel (gouvernement de l'Inde) et membre du Parlement (Rajya Sabah), a donné une conférence publique intitulée «Droits du travail et droit au travail».
38. Pendant la session de mars du Conseil d'administration et en collaboration avec le Secteur de l'emploi du BIT, l'Institut a organisé le lancement d'un ouvrage ainsi qu'une conférence-débat intitulée «Délocalisation et internationalisation de l'emploi: un défi pour une mondialisation juste» à laquelle ont participé Bernard Gazier, professeur d'économie à l'Université de Paris I, et Marie-Ange Moreau, professeur de droit à l'Institut européen de Florence.
39. En mai, Sir Richard Jolly, professeur honoraire de l'Institut des études sur le développement de l'Université du Sussex, a donné une conférence en mémoire de Hans Singer intitulée «Hans Singer: géant et gentleman du développement». Cet événement a été organisé en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour le développement social.

2. Conférences de l'OIT sur la politique sociale financées par le prix Nobel de la paix

40. L'Université des West Indies (UWI), Jamaïque, a accueilli du 5 au 7 décembre 2005 les septièmes conférences sur la politique sociale de l'OIT financées par le prix Nobel de la paix. Le professeur Gary Gereffi (Duke University, Etats-Unis) a donné trois conférences sur le thème des nouvelles délocalisations et de la mondialisation. La première consistait en une présentation succincte du marché du travail mondial contemporain, la seconde portait sur la consolidation mondiale (la Chine, l'Inde et l'appareil industriel) et la troisième sur la mondialisation et la demande de gouvernance. Chacune de ces conférences a été suivie d'un débat public. Les conférences et les débats se sont conclus par des tables rondes auxquelles ont participé les représentants tripartites de l'OIT des Caraïbes.
41. Ces conférences et événements connexes ont principalement eu lieu au campus Mona de l'UWI. Les deux autres grands campus de l'UWI ont pu intégralement y participer par le

biais d'un système de vidéoconférence. L'UWI a préparé pour ses étudiants un enregistrement vidéo long métrage de ces conférences et manifestations qui sera également consultable sur le site Web de l'université. Une version révisée de ces conférences vient d'être conjointement publiée par l'Institut et l'UWI.

3. Autres dialogues

42. L'IIES a organisé une table ronde au Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales qui s'est tenue sous l'égide de l'UNESCO à Buenos Aires en février 2006. Lors de cette table ronde ont été analysés les travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Elle a réuni les membres de la commission Ruth Cardoso et Daniel Funes de Rioja, ainsi que d'autres universitaires et dirigeants politiques éminents d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.
43. L'IIES a accueilli une table ronde organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Institut d'études du développement de l'Université du Sussex. La discussion a porté sur l'influence exercée par cet institut et la recherche sur le développement sur l'ordre du jour des institutions des Nations Unies. La table ronde qui s'est tenue le 18 mai 2006 dans le cadre d'une série de discussions organisées dans 25 autres villes du monde a réuni 30 étudiants et experts en développement des Nations Unies et des organisations internationales ayant leur siège à Genève.

IV. Partenariats et réseaux

44. L'IIES continue d'appuyer le développement des capacités de recherche du Bureau et des mandants et d'étendre ses partenariats extérieurs et ses réseaux de recherche.

1. Relation avec les organisations de travailleurs et d'employeurs

45. L'IIES a renforcé ses liens avec les centres de recherche et d'enseignement des mandants tant à l'échelle nationale qu'internationale.
46. La collaboration avec le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) concernant le Réseau de recherche Global Union (GURN) se poursuit. Elle doit notamment permettre aux membres du personnel d'apporter un appui technique au projet de l'Université ouvrière mondiale et à d'autres réunions techniques se déroulant dans le cadre du réseau. Le projet de l'Université ouvrière mondiale vise à renforcer la coopération entre les universités et les syndicats à l'échelle internationale par la mise en place d'un programme d'enseignement supérieur sur la politique sociale et relative au travail. L'Institut prend part à la mise au point du programme et des matériels didactiques. En 2006, l'Institut a également participé au financement des bourses d'études du GURN destinées aux chercheurs des syndicats des pays en développement, choisis pour participer aux cours de formation organisés dans le cadre du réseau.
47. L'IIES travaille également en collaboration avec le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) afin de mettre en place un réseau d'institutions de recherche lié aux organisations d'employeurs. L'objectif poursuivi est de renforcer la base de connaissances des organisations d'employeurs afin de leur permettre d'élaborer des politiques. Un premier colloque réunissant les représentants d'institutions latino-américaines s'est tenu à Buenos Aires en juillet 2006. Trois thèmes ont été étudiés: i) l'économie informelle; ii) les chaînes mondiales de production, les petites entreprises et

l'emploi; et iii) les indicateurs sociaux et du travail et les enquêtes sur les entreprises. Sur la base de ces discussions, des travaux sont entrepris pour mettre en place un calendrier de collaboration régionale en matière de recherche en coopération avec ACT/EMP et le bureau régional de l'OIT.

2. Renforcer les liens avec le Bureau

48. Les séminaires de recherche sur le travail décent de l'Institut permettent de débattre des recherches menées dans le cadre de l'Agenda du travail décent. Les exposés qui ont été présentés ont porté sur les thèmes suivants: «le défi de l'emploi en Argentine, au Brésil et au Mexique» (EMP/ANALYSIS); «la notion de flexicurité dans les pays en développement» (CEPOL); «le tripartisme plus et le travail décent en Afrique du Sud» (INSTITUTE); «le temps de travail et le débat sur le travail à la demande dans l'Union européenne» (TRAVAIL); «la relance de l'inspection du travail en Amérique latine» (MIT, professeur Mike Piore); «la réforme du droit du travail en Amérique latine» (DECLARATION); et «la marchandisation du travail» (IFP/SES).

3. Renforcer les réseaux externes

49. Le personnel de l'Institut s'est déplacé dans un grand nombre de pays (Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Etats-Unis, Finlande, France, Inde, Jordanie, Pays-Bas, Pérou, Roumanie, Royaume-Uni et Suisse), afin de se rendre dans des instituts de recherche, donner des conférences ou discuter des projets et des partenariats de recherche. La liste de ces conférences est consultable sur le site Web de l'Institut.
50. Dans le cadre des activités relatives à la gouvernance et aux normes internationales du travail, des contacts ont été pris pendant les six premiers mois de l'année 2006 avec des juristes (universitaires et du secteur privé) exerçant leurs activités dans les institutions les plus diverses. L'objectif était de constituer un réseau de juristes pluridisciplinaires au plan international comme régional. Des liens permanents ont pu être établis notamment avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail, à Dublin, Irlande, ainsi qu'avec diverses universités (notamment au Canada, en Chine, aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni).
51. Les travaux préparatoires de la Conférence sur la recherche qui se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre 2006 au BIT sont achevés. Cette conférence permettra à des chercheurs extérieurs, à des réseaux de recherche ainsi qu'aux membres et aux mandants de l'OIT de mettre en commun leurs résultats et leur expérience, et aura pour effet de renforcer les liens entre les universitaires et le BIT. Entre 100 et 150 participants sont attendus. Cette conférence consistera en des sessions plénières (destinées, entre autres, à identifier les besoins en matière de recherche de l'Agenda du travail décent) auxquelles viendra s'ajouter un compte-rendu détaillé des recherches ayant pour thème: i) les défis auxquels sont confrontés les modèles sociaux dans les différentes parties du monde; et ii) la contribution des réseaux mondiaux de production à la création locale de travail décent.
52. L'Institut a contribué à la mise en place du Global Labour Research Forum (Forum mondial de recherche sur le travail), un réseau d'institutions de recherche axant ses travaux sur le travail et l'emploi, et s'intéressant notamment aux marchés du travail, aux conditions de travail, aux migrations et à la protection sociale. L'Institut a accueilli au BIT à Genève les 3 et 4 avril 2006 une réunion de planification à laquelle ont participé les institutions des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Chine, République de Corée, Etats-Unis, Inde et Suède. Le réseau mettra plus particulièrement l'accent sur la collaboration Nord-Sud en

matière de recherche sur les questions «transfrontières» concernant un grand nombre de pays et de régions.

53. Pour s'engager sur la voie d'une collaboration plus systématique avec les institutions de recherche indiennes, l'Institut a organisé à Mumbai en août 2006 un atelier portant sur un programme de développement pour l'emploi et le travail décent en Inde qui a abordé les trois thèmes suivants: i) les politiques sociales et économiques permettant de faire de l'emploi une des priorités du programme de développement; ii) les chaînes de valeur mondiales et leur impact sur l'emploi et les revenus; iii) la régulation et la protection sociale dans l'économie informelle. Cet événement a permis de mettre au point un programme de recherches fondé sur les priorités nationales qui sera mis en œuvre par les institutions de recherche indiennes en collaboration avec l'Institut. Des ateliers similaires sur les priorités en matière de recherche sont prévus au Brésil et en Afrique du Sud dans la première moitié de 2007.
54. Parmi d'autres mesures, la décision d'organiser une première réunion à Addis-Abeba en 2007 constitue une première étape vers la création d'un réseau de recherches en Afrique. Des ressources extrabudgétaires ont été trouvées. Un réseau de chercheurs est actuellement constitué en Amérique latine dans le domaine de la recherche sur les modèles sociaux (voir ci-dessous).
55. Des discussions sont en cours avec le Centre de Turin en vue d'une collaboration accrue avec ce dernier. Diverses idées ont été lancées telles que le développement de la recherche en réseau, l'organisation conjointe de nouveaux cours ou séminaires, la préparation de matériels didactiques/de formation par l'Institut et la mise en place d'un enseignement supérieur sur les questions relatives au travail.

V. Prix de la recherche sur le travail décent décerné par l'OIT

56. Suite aux décisions prises lors de la réunion du bureau de l'Institut en novembre 2005 et des discussions qui ont suivi au Conseil d'administration du BIT, l'Institut a pris des dispositions pour que ce prix soit décerné pour la première fois lors de la Conférence internationale du Travail de 2007. Aux termes de l'accord qui a été trouvé, le lauréat recevra un prix de 10 000 dollars des Etats-Unis et sera nommé membre honoraire de l'Institut.
57. Le lauréat sera choisi par un jury de cinq membres constitué de personnalités éminentes internationalement reconnues comme étant des spécialistes des questions sociales et relatives au travail. Les consultations portant sur la composition du jury se sont achevées en août 2006.
58. En septembre, un appel à candidature approuvé par les membres du jury a été lancé. Seules les candidatures individuelles sont admises et aucune ne pourra être acceptée après la date butoir du 31 décembre 2006. Chaque candidat doit être parrainé par au moins un membre de l'un des trois groupes de mandants de l'OIT et un membre éminent de la communauté universitaire, chacune de ces personnes devant être originaire d'une région géographique différente.
59. Le jury examinera les publications soumises par les candidats. Le lauréat sera sélectionné selon l'un ou l'autre des critères suivants: 1) une contribution majeure mais spécifique à la compréhension des relations socio-économiques et à la formulation de moyens d'action centrés sur la promotion du travail décent; et 2) une œuvre entière ayant contribué à l'intelligibilité des questions qui sont au cœur des préoccupations de l'OIT et de ses

mandants et, en particulier, les travaux qui apportent un nouvel éclairage sur le travail décent. Dans les deux cas, il sera tenu compte tant de la qualité du travail accompli que de sa valeur en termes d'application concrète.

VI. Publications et diffusion

60. Une liste de documents, d'ouvrages et de monographies publiés depuis novembre 2005 figure en annexe à ce rapport. Comme pour les deux années précédentes, toutes les publications sont diffusées sur support papier ou par voie électronique. Elles peuvent être téléchargées en format PDF à partir du site Web de l'Institut.
61. Le site Web de l'Institut accessible en anglais, en français et en espagnol est périodiquement revu et mis à jour. L'année dernière, le site a été consulté en moyenne par 456 000 visiteurs par mois.
62. L'IIES publie son propre périodique depuis 1991. Ce journal joue un rôle très important dans la mesure où il fait mieux connaître les travaux de l'Institut. Des discussions portant sur la participation de l'IIES à la nouvelle politique relative aux publications du BIT, dont la *Revue internationale du Travail*, étaient en cours lors de l'élaboration du rapport, et des propositions devraient être soumises lors d'une présentation orale qui aura lieu devant le Conseil.

Genève, le 12 octobre 2006.

Annexe

Publications depuis novembre 2005

Documents de travail

N° 161. R. Bourque: *Les accords-cadres internationaux (ACI) et la négociation collective internationale à l'ère de la mondialisation*, 2005.

N° 162. L. Baccaro et S.-H. Lim: *Social pacts as coalitions of «weak» and «moderate»: Ireland, Italy and South Korea in comparative perspective*, 2006.

N° 163. A. Gatto: *The law and governance debate in the European Union*, 2006.

N° 164. S. Friedman: *Participatory governance and citizen action in the post-apartheid South Africa*, 2006.

N° 165. P.L. Martin: *GATS, migration and labor standards*, 2006.

N° 166. K. Papadakis: *Socially sustainable development and public participation: Legal and political aspects*, 2006.

N° 167. A.E. Latapí et E. Janssen: *Migration, the diaspora and development: The case of Mexico*, 2006.

Séries de recherche

N° 112. K. Papadakis: *Civil society, participatory governance and decent work objectives: The case of South Africa*, 2006.

Livres

P. Auer, G. Besse et D. Méda (directeurs de publication): *Offshoring and the internationalization of employment*, 2006.

—, —, —: *Délocalisation, normes de travail et politique d'emploi: vers une mondialisation plus juste*, éditions La découverte, Paris, 2005.

D. Ghai (directeur de publication): *Decent work: Objectives and strategies*, 2006.

C. Kuptsch (directeur de publication): *Merchants of labour*, 2006.

— et E.F. Pang (directeurs de publication): *Competing for global talent*, 2006.

P. Martin, M. Abella et C. Kuptsch: *Managing labor migration in the twenty-first century*, Yale University Press, New Haven et Londres, 2006.

Conférences de l'OIT sur les politiques sociales

G. Gereffi: *The new offshoring of jobs and global development*, 2006.

Conférences publiques

R. Jolly: *Hans Singer: The gentle giant*, a memorial lecture, 2006.

Matériels didactiques

Matériels didactiques sur le travail décent, 2006.

Material pedagógico sobre el trabajo decente, 2006.

Articles de publications externes

L. Baccaro: «Civil society meets the state: towards associational democracy?», *Socio-Economic Review*, 4(2), 2006, pp. 185-208.

— et S.-H. Lim: «Social pacts as coalitions of ‘weak’ and ‘moderate’: Ireland, Italy and South Korea in comparative perspective», *European Journal of Industrial Relations*, à paraître.

— et M. Simoni: «Centralized wage bargaining and the ‘Celtic Tiger’ phenomenon», *Industrial Relations*, à paraître.

G. Rodgers: «A stronger social dimension for globalization», *Lahore Journal of Economics*, 2006.

—: «Labour market flexibility and decent work», volume du DAS sur l’emploi productif et le travail décent, New York, à paraître.